



LE NOUVEAU Lycée général et technologique



POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE

# DROIT ET ECONOMIE – 1<sup>ÈRE</sup> STMG

Enseignement de spécialité



Région académique  
ÎLE-DE-FRANCE



## OBJECTIFS ET PRINCIPES



**Cette nouvelle appellation a vocation à souligner la place croissante des problématiques juridiques dans la vie des organisations tout en étudiant les mécanismes économiques.**

L'objectif de cet enseignement est de :

- former des citoyens conscients des règles et des mécanismes juridiques qui régissent le fonctionnement de la société et les rapports entre les personnes ainsi que les enjeux économiques, sociaux et environnementaux liés à la croissance et au développement ;
- favoriser des poursuites d'études après le baccalauréat où ces disciplines et la méthodologie qu'elles mobilisent occupent une place importante.

# LES CONTENUS

## Changements majeurs :

- ▶ Les programmes intègrent les **évolutions juridiques et économiques les plus significatives** :
  - le droit de la personne avec la mise en place du règlement général de protection des données (RGPD),
  - l'importance des biens publics au niveau national et au niveau international,
  - les nouvelles formes de monnaie.
  
- ▶ Les programmes prennent appui sur **l'analyse de ressources authentiques et actuelles** (arrêts, données statistiques etc.).

# LES CONTENUS MAJEURS EN DROIT

- **Thème 1 « Qu'est-ce que le droit ? »** aborde les règles de droit nationales et européennes , leur diversité et vise à montrer qu'elles constituent un ensemble normatif cohérent.
- **Thème 2, « Comment le droit permet-il de régler un litige ? »** vise à montrer que le service public de la justice obéit à des principes et que le procès se déroule selon une procédure.
- **Thème 3, « Qui peut faire valoir ses droits ? »** aborde la personnalité juridique.
- **Thème 4, « Quels sont les droits reconnus aux personnes ? »** aborde les droits subjectifs.

## Les méthodes de travail préconisées sont :

- L'exploitation de supports numériques ou audiovisuels, des visites et témoignages permettent de compléter la formation des élèves.
- La mise à disposition de salles équipées, de matériels et de ressources numériques est nécessaire à la mise en activité des élèves.
- Les capacités développées portent sur l'analyse de situations juridiques, l'identification des règles juridiques pertinentes pour soutenir les prétentions des parties et la construction d'une argumentation cohérente, avec la ou les solutions envisagées.

# LES CONTENUS MAJEURS EN ÉCONOMIE

- **Thème 1, « Quelles sont les grandes questions économiques et leurs enjeux actuels ? »**, vise à présenter l'objet de l'économie en tant que science et de poser ses enjeux dans un monde en mutation, en s'appuyant sur les acquis des élèves ;
- **Thème 2, « Comment la richesse se crée t-elle et se répartit-elle ? »**, aborde notamment la combinaison productive des facteurs de production à travers le PIB ainsi que des indicateurs qui le complètent ;
- **Thème 3, « Comment les ménages décident-ils d'affecter leur revenu ? »**, permet d'analyser la répartition du revenu entre consommation et épargne et les déterminants de cette répartition.
- **Thème 4, « Quels modes de financement de l'activité économique ? »**, présente la manière dont les besoins de financement de l'économie peuvent être satisfaits.
- **Thème 5 « Les marchés des biens et services sont-ils concurrentiels ? »** vise à montrer que l'intensité de la concurrence sur un marché dépend du nombre d'entreprises, de leur stratégie, de l'entrée potentielle de nouveaux concurrents, de l'existence de produits substituables.

## Les méthodes de travail préconisées sont :

- l'analyse de situations réelles ou de données de différentes formes (séries statistiques, graphiques, cartes, etc.) afin de développer des capacités de recherche d'information, d'analyse et d'interprétation des différents formats de données, de synthèse, de regard critique et de présentations orales.